

Les avantages de Beneva

Apprenez-en davantage !

Communiquez avec votre conseiller
en sécurité financière.

- Mêmes frais de gestion que les fonds communs de placement de référence
- Garantie de capital au décès: 100 % des dépôts avant l'âge de 75 ans
- Possibilité de désigner un ou des bénéficiaires
- Bénéficie des mêmes avantages successoraux que les fonds distincts
- Choix d'une trentaine de comptes d'investissement avec des partenaires prestigieux
- Solutions clé en main pour tous les profils d'investisseurs
- Offerts dans les contrats enregistrés (REER, FERR, CRI, FRV, CELI)
- Protection des dépôts par Assuris jusqu'à concurrence de 100 000\$ par catégories de comptes détenus



beneva